UNION EUROPÉENNE – DÉCISION DE RENSEIGNEMENTS TARIFAIRES CONTRAIGNANTS **RTC**

3

Exemplaire pour l'Etat membre

3

1. Autorité douanière de décision

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS - BUREAU E1
01 57 53 28 61 / 43 12
01 57 53 40 68
11 RUE DES DEUX COMMUNES
FR
93558
MONTREUIL CEDEX

2. Numéro de référence de la décision RTC:

FR BTI FR-BTI-2019-15260

3. Titulaire (Confidentiel)

Nom: SACLA
Rue et numéro: 420 Rue DE LA DOMBES , ZONE INDUSTRIELLE DE ROSARGES
Pays: FR
Code postal : 01700
Ville: MIRIBEL

Identification du demandeur:
N° EORI: FR95550056600034

4. Période de validité

	année	mois	jour
Date d'entrée en vigueur de la décision	2019	10	8
Date d'expiration de la décision	2022	10	7

Date de fin de l'utilisation prolongée:
Quantité:
Motif de l'invalidation:

Note importante

Sous réserve des paragraphes 1, 4, 5 et 7 de l'article 34 du règlement (UE) n° 952/2013 du Parlement et du Conseil, ce RTC est valable trois ans à compter de sa date de délivrance. Les informations communiquées seront conservées dans une base de données de la Commission européenne aux fins de l'application du règlement d'exécution (UE) 2015/2447 de la Commission et les données figurant dans le RTC, y compris les photographies, images, brochures, etc., à l'exception des informations indiquées dans les cases 3 et 8, pourront en revanche faire l'objet d'une diffusion publique sur l'Internet.

Le titulaire a le droit d'exercer un recours contre ce RTC.

5. Date et numéro d'enregistrement de la demande

	année	mois	jour
Date:	2019	8	9

Numéro d'enregistrement: FR-BTI-2019-15260

6. Code marchandise

6307909810 ****

7. Description de la marchandise

Masque de protection constitué d'une superposition de trois nontissés, de fibres synthétiques (un nontissé de polypropylène entre deux nontissés en polyester), comportant au milieu une soupape de couleur rouge munie d'une membrane noire en polydimét hylsiloxane (silicone), s'attachant sur la tête à l'aide de deux élastiques et muni d'une pince supplém entaire en métal afin de s'ajuster au niveau du nez. Le masque couvre le nez et la bouche, ne couvre pas les yeux et ne comporte pas d'accessoires supplém entaires.

8. Dénomination commerciale et données complémentaires (Confidentiel)

6RES130NSI
Rapport laboratoire: LYO-2019-12993 du 27/09/2019

9. Motivation du classement de la marchandise

Règles générales 1 et 6 : le classement est déterminé par les notes de section et de chapitre, ainsi que par le libellé de position, de sous-position et de code NC. Exclusion de la position 9004 : le masque ne se porte pas sur les yeux et ne comporte pas de lunettes. NESH de la position 6307, 23) : les articles de ce type sont repris à la position 6307.

10. La présente décision en matière de RTC a été délivrée sur la base des éléments ci-après fournis par le demandeur:

Description [X] Brochures [ ] Photos [ ] Echantillons [X] Autres [ ]

Lieu: Montreuil Signature

Date: 2019-10-08 Cachet

12. Images

Dénomination commerciale et données complémentaires
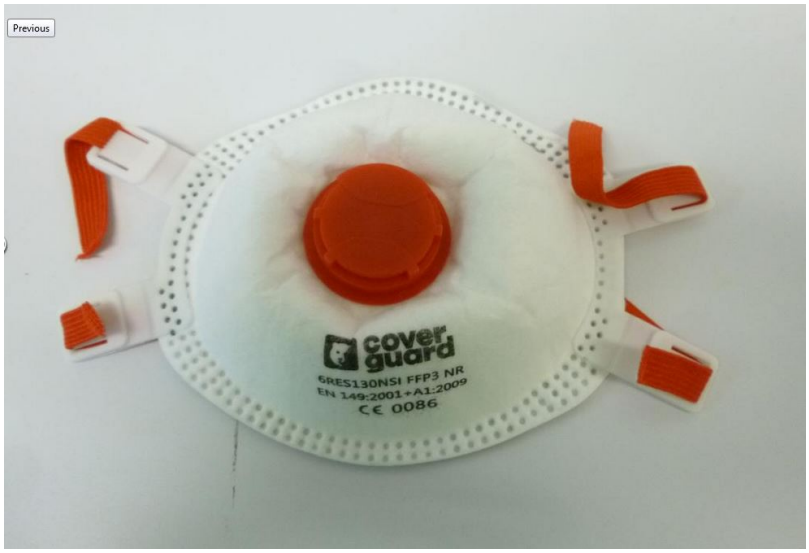
Identification image	1	Description	rtc 15260.JPG